

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en juin 2014, l'Association « Eaubonne, notre ville » poursuit et défend les réflexions et orientations mises en avant par la liste de même nom, lors de la campagne pour l'élection municipale de mars 2014.

NOS OBJECTIFS

Rassembler ceux qui souhaitent s'impliquer pour la vie de notre ville et se reconnaissent dans les valeurs de gauche. Porter des idées et des propositions alternatives à la politique pratiquée par l'équipe municipale actuelle. S'investir pour l'intérêt général sur les thèmes de la vie municipale : éducation, jeunesse, solidarité, urbanisme finances, cadre de vie et environnement, inter-communalité...

NOS ÉLUS

En bas de gauche à droite :

- Sylvie Daunesse
- Marie-José Beaulande
- Bernard Le Dûs

En haut de gauche à droite :

- Evelyne Dutouquet-Le Brun
- Gilles Thuillier
- Alexandra Girard
- Jean Aubin



NOUS CONTACTER

contact@eaubonnenotreville.fr

M. le Maire affiche volontiers son volontarisme et sa capacité de décision. Encore faut-il décider avec justesse, avec cohérence, concertation et préparation. Entre suppression du SSIAD⁽¹⁾, suppression des cars pour les Centres de Loisirs, situation des ATSEM⁽²⁾ et des gardiens, ses décisions arbitraires et non anticipées ont entraîné de nombreux flottements dans la politique municipale, des retours en arrière et même des coûts additionnels. Les services municipaux sont désorganisés et en difficulté, et les services aux habitants se dégradent.

Dernier exemple de décision unilatérale, le retour à la ville de la Police Municipale, son extension et son armement.

Sur un sujet majeur, aucun débat n'a eu lieu, aucun projet sérieux n'a été fourni. Le nombre de policiers, les horaires, fluctuent au rythme des réunions. Puisque M. le Maire a décidé, il faut se débrouiller pour faire ! Trouver des locaux en catastrophe, trouver de l'argent. Pour 2017, ce sera une hausse d'impôts de 3,5% , sans compter les attaques sur les dépenses éducatives et sociales, considérées comme de simples variables d'ajustement. Une hausse d'impôts qui pourrait ne pas être la dernière car le budget réel annuel pour la Police est toujours un mystère.

Marie-José Beaulande

Présidente de l'Association Eaubonne, notre ville

Services municipaux et agents en danger

Une Directrice Générale des Services et un Directeur de Cabinet recrutés puis remerciés. Une Directrice des Ressources Humaines promue puis priée de partir. Avaient-ils vraiment démérité ?

Agents en souffrance face à des décisions brutales, aides-soignantes du SSIAD⁽¹⁾, ATSEM⁽²⁾, gardiens, services administratifs, tous les services sont malmenés par une gestion du personnel sans humanité et un manque d'anticipation dans les projets.

Les départs sont hélas nombreux, et ce sont de vraies compétences qui quittent la commune.

Les conséquences sur les services rendus sont visibles : absence de réponses aux demandes, familles dont les enfants partent en classe découverte sans en connaître le coût, etc.

Ce n'est pas la compétence des agents qui est en cause, mais la manière dont ils sont dirigés.

Dernière minute : le Directeur des Services Techniques, recruté il y a à peine deux ans, a été prié de partir ...

(1) SSIAD : Services de Soins Infirmiers À Domicile

(2) ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

Les ATSEM en sursis

M. le Maire avait décidé de réduire considérablement la présence des ATSEM dans les écoles maternelles. Il l'avait annoncé à la Chambre Régionale des Comptes comme piste d'économies, et aux conseils d'écoles. Devant la forte mobilisation des parents et des associations, une ATSEM sera maintenue à la rentrée par classe de maternelle.

Victoire en demi-teinte, car le contenu de leur poste sera revu. Du ménage en plus ? Moins d'activités périscolaires (NAP) ? Sûrement une présence moindre auprès des enfants pendant le temps scolaire. On ne peut que constater l'impréparation de telles décisions qui placent les agents dans une incertitude absolue.

Dans le même temps, syndicats, employeurs et gouvernement travaillent à une revalorisation de ce métier, pour reconnaître sa triple fonction : éducative, d'assistance à l'enseignant, d'entretien des locaux et du matériel pédagogique. Mais à Eaubonne, depuis trois ans, l'objectif est de faire, coûte que coûte, des économies sur la « ligne budgétaire » Éducation. Ceci au grand détriment des familles, qui voient leurs factures augmenter, et des enfants, pour lesquels les encadrements se dégradent !

Fin des gardiens dans les équipements

M. le Maire a décidé de supprimer les gardiens dans les équipements sportifs, dans les écoles et dans les bâtiments associatifs. L'objectif est de récupérer leurs logements pour les vendre afin de boucler de futurs budgets.

La manière dont a été menée cette réforme est catastrophique.

Pour les agents, qui ont appris, dans un premier temps, qu'ils devraient payer un loyer pour certains équivalents à leur salaire, dès le début de l'année ! Depuis des négociations sont en cours, mais la situation n'est toujours pas clarifiée pour l'ensemble des gardiens.

Pour les utilisateurs, qui ne savent pas comment vont fonctionner les équipements et comment seront réalisées les tâches précédemment accomplies par les gardiens !

Encore une décision prise dans la précipitation et sans étude suffisante, qui entraîne incompréhension, confusion et malaise.

Malgré les annonces du Maire, la nouvelle réglementation n'oblige pas à supprimer les gardiens !

En conseil municipal, notre groupe a défendu le maintien des gardiens dans certains équipements afin d'assurer une vraie sécurité de proximité.

Développement durable : agir dès maintenant

La ville a lancé une démarche d'Agenda 21, deux ans après avoir supprimé la charte de développement durable qui existait auparavant.

Charte ou Agenda 21, la ville peut, et devrait, agir systématiquement pour l'environnement. Hélas, le projet immobilier Chaussée Jules César, que la ville maîtrisait, n'inclut que les normes minimales ! Rien sur les énergies renouvelables, aucune politique de gestion de l'eau. Espérons que l'Agenda 21 ne soit pas juste une opération de com' !

Permis de construire cherche projet

Lors du conseil municipal du 14 décembre 2016, M. le Maire a fait voter «l'autorisation de dépôt du permis de construire du gymnase G. Herbert» sans présentation de projet. Et pour cause ! Le choix de l'architecte n'a eu lieu qu'un mois plus tard ! Pratique étrange, loin d'une démarche transparente et rigoureuse.



80 000€, pour quoi faire ?

80 000 euros, c'est la coquette somme dépensée par la ville pour acheter un petit terrain de 97 m², comportant un garage, situé 31 bis route de Saint-Leu, au niveau du rond-point.

Les explications ont été embarrassées, entre aire de stockage et «réserve foncière», mais pour quel projet ?

Au final, il nous a été dit : «Mais, c'est une petite somme !».

Ah bon ?

Ne vient-on pas d'expliquer aux familles qu'elles doivent participer au coût des cars pour emmener leurs enfants aux Centres de Loisirs (20 000€ par an).

80 000€ = 4 ans de cars !

Récompense en béton

La ville a reçu fin 2016 un versement de l'Etat d'un montant de 243 672 euros.

Cette dotation s'appelle «**dotation aux Maires bâtisseurs**».

Belle récompense pour un candidat anti-béton !





Police Municipale : la démesure

M. le Maire a décidé de reprendre la compétence Police Municipale et d'en augmenter les effectifs. Jusqu'alors, la ville bénéficiait de 9 agents + 2 ASVP⁽³⁾ en journée jusqu'à 22h et de l'infrastructure de la communauté d'agglomération (direction, secrétariat, gestion, bâtiment, voiture) pour un coût de 440 000€.

Le projet prévoit une augmentation du nombre d'agents à 16 en 2017 puis 22 en 2018 (pour 25 100 habitants) et nécessiterait l'implantation de bâtiments modulaires dans la cour du poste de Police Municipale, en attendant la construction d'un nouveau commissariat. Aux dernières nouvelles, le service serait assuré de 5h à 22h, le créneau 22h-5h étant assuré par la brigade de nuit de l'agglomération Val Parisis. M. le Maire prévoit aussi l'armement des agents.

Si nous ne remettons nullement en cause la nécessité de la présence d'une Police Municipale, ce projet pose cependant, des questions importantes :

UN SURCÔÛ TRÈS IMPORTANT POUR LA VILLE

Un surcoût dû à l'augmentation des effectifs : 250 000€ annonce M. le Maire. Oui la première année avec les 7 recrutements, mais bien plus lorsque les 22 agents seront en fonction.

Un surcoût dû à la reprise de la compétence : la ville se prive de la mutualisation des moyens et des économies associées.

C'est, en effet, un budget supplémentaire qui devra être alloué chaque année pour les salaires de secrétariat, le recrutement d'un directeur, le fonctionnement et l'entretien du bâtiment, l'entretien et le renouvellement du parc automobile, la formation des agents... Et il faudra aussi y ajouter le coût de la future brigade de nuit que la communauté d'agglomération facturera à la ville.

L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS

Pourquoi une telle augmentation ? Y a-t-il une hausse importante de la délinquance à Eaubonne ? Eaubonne est-elle une ville où l'insécurité nécessite des moyens beaucoup plus importants que des villes avoisinantes et socio-culturellement de même strate ?

Aucune donnée n'a été fournie par la Municipalité, aucun

En résumé, une décision du Maire importante pour les habitants, pour un coût très conséquent ayant pour résultat une hausse d'impôt de 3.5%, sans débat, sans un état des lieux précis permettant d'en apprécier la nécessité, sans projet bien défini. Dans le même temps, M. le Maire rogne sur tous les budgets touchant de près l'éducation des enfants eaubonnais alors que la première pierre de la lutte contre la délinquance et la radicalisation, c'est l'Education..

projet détaillé n'a été présenté et débattu notamment sur les missions de la Police Municipale, et leur articulation avec celles de la Police Nationale.

L'ARMEMENT DES AGENTS

M. le Maire a décidé d'équiper les agents d'armes létales (type revolvers). Mais d'autres choix sont possibles. Ils ont fait l'objet de débat en conseil municipal dans plusieurs villes environnantes, pas à Eaubonne. Certaines ont opté pour des armes non létales (type «Taser» ou «flash-ball»), ou des armes d'autodéfense (bâton de défense de type «tonfa» bombes aérosol incapacitantes) qui permettent à la Police Municipale de se protéger.

A Eaubonne, les agents de la Police Municipale sont déjà dotés d'armes d'autodéfense. Le port d'armes létales est-il vraiment utile ? N'entraîne-t-il pas une escalade de la violence ? La Police Municipale pourra-t-elle empêcher des individus déterminés à agir ? Elle ne doit pas, ne peut pas se substituer à la Police Nationale.

Armer les policiers d'armes létales, c'est rendre leur mission de proximité difficile, c'est entraver leur capacité d'aller au contact de la population et de créer des relations de confiance.

Effectifs comparés

	Habitants	Agents PM	ASVP	Agents PM / 10000 hab
Franconville	35 000	12	7	3,4
Ermont	27 670	11	5	3,9
Soisy	18 092	10	5	5,5
St Gratien	21 132	12	4	5,6
Eaubonne	25 100	18	4	7,3
Moyenne nationale				4,6

Le mystérieux budget de la Police Municipale

	2016 (11 Agents)	2017 (18 Agents)	2018 (22 Agents)
Personnel	440 000€	690 000€	845 000€
Véhicules		100 000€	non connu
Préfabriqué		non connu	non connu
Construction du nouveau commissariat			non connu
Frais de fonctionnement du commissariat			non connu
Brigade de nuit Valparisis		non connu	non connu

(3) ASVP : Agent de Surveillance de la Voie Publique

La vérité si je mens

Après maintenant trois ans de mandat, le Maire persiste et signe : «Si rien n'est fait, c'est la faute des autres ! L'équipe municipale précédente n'a rien fait pendant 13 ans !»

S'en prendre ainsi à l'ancienne équipe c'est dénigrer également le travail accompli au quotidien par l'ensemble du personnel communal de chacun des services qui, eux non plus, ne sont pas restés inactifs pendant 13 ans !

A se demander s'il habitait alors à Eaubonne ?

Aujourd'hui ces affirmations non fondées ne doivent plus tromper personne et nous nous devons de rétablir encore la vérité.

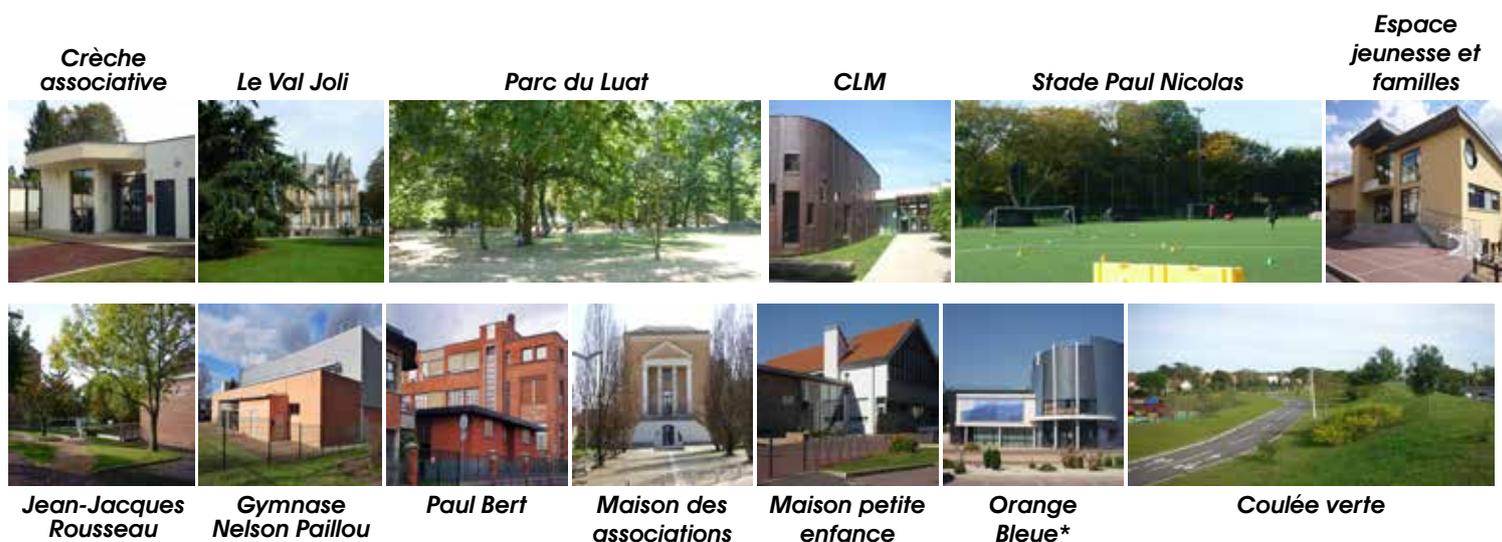
Au cours des deux mandats gérés par l'ancienne majorité les dépenses d'investissement se sont élevées à plus de 90 M€ dont plus de la moitié pour la réalisation de nouveaux équipements.

On peut ne pas être d'accord avec les choix politiques de la municipalité précédente, mais ne pas pour autant occulter totalement les projets importants pour notre ville qui ont été réalisés. Souvenons-nous, pour n'en citer que quelques-uns : la mise en place du quotient familial pour les tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire, le centre culturel l'Orange Bleue, l'Espace Jeunesse et Familles, la maison de la petite enfance, le Centre de Loisirs maternel, les crèches intercommunale et associative, la nouvelle maison des associations, autant de services qui n'existaient pas avant 2001 ! Dans le domaine du sport, citons la réfection totale de Paul Nicolas, le gymnase Nelson Paillou, les tennis... Dans les écoles, d'importants investissements ont été réalisés, remise en état des toitures et remplacement des huisseries, réaménagements et remises en peinture, réhabilitation des sanitaires de tous les groupes scolaires et mise en accessibilité totale de Jean-Jacques Rousseau ...

La liste détaillée est sur notre blog : www.eaubonnenotreville.fr

Dans le même temps le patrimoine communal s'est enrichi de deux propriétés importantes, le parc du Val Joli (5,5 ha) et le Petit Château et la dette a diminué de plus de 4 M€ !

Alors, mauvaise mémoire ou mauvaise foi ? Nous vous laissons le choix de la réponse !



Le mi-mandat en 10 questions

- Les services aux habitants ont-ils été améliorés ?
- Y a-t-il plus de places de crèche ?
- Des logements sociaux ont-ils été créés pour les Eaubonnais ?
- Les Conseils de Quartiers fonctionnent-ils mieux ?
- Le futur PLU est-il moins bétonnant ?
- Les dépenses de communication ont-elles baissé ?
- La ville est-elle plus propre ?
- De nouveaux équipements publics ont-ils été construits ?
- Le commerce de proximité s'est-il développé ?
- Les taux des impôts locaux sont-ils restés stables ?